

Image not found or type unknown



Pénalité de retard remboursement frais

Par **seb_77**, le **27/06/2012** à **17:06**

Bonjour, nous avons contracté un prêt pour une acquisition immobilière avec ma conjointe, il y a plus d'un an, et la banque nous a compté des pénalités de retard sur le mois de mai et juin de l'ordre de 400€ pour le premier et 600~€ pour le second. Certes nous sommes en tort sur le délai, mais prévenu de tout ça pratiquement deux mois après. Le problème c'est que un nous n'avons aucun relevé de compte sur le compte joint, ni papier ni numérique. Second point, impossible de voir qu'il s'agit de pénalité car sur le portail de la banque on voit juste 'Remboursement échéance prêt xxxx et une somme' Trois nous ne recevons pas les envois postal de la banque à notre domicile sur se compte en particulier car pour ma fille, nous recevons bien ses relevés de compte. Que pouvons nous faire svp ? Merci

Par **amajuris**, le **27/06/2012** à **17:10**

bjr, nil faut demander un entretien à votre conseiller et vous déplacer. rien ne vaut un contact physique même si maintenant tout le monde ne jure rnque par internet et son monde virtuel. rncdt